



**Compte rendu de la rencontre du comité consultatif des services
aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
tenue le mercredi 5 février 2014 à 19h30 au siège social de la
Commission scolaire de la Côte-du-Sud**

Sont présentes: Mesdames Éline Boulanger, Sonia Goupil, Johanne Laliberté, Amélie Pelletier, Nathalie Tremblay et Caroline Isabelle.

Sont absentes: Mesdames Nadine Demers, Stéphanie Fillion, France Létourneau et Marie-Josée Neault.

Est également absente : Madame Marie-Christine Blais, secrétaire de réunion.

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE ET MOT DE BIENVENUE

Mesdames Amélie Pelletier et Caroline Isabelle souhaitent la bienvenue aux membres du comité.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Amélie Pelletier fait la lecture de l'ordre du jour. Sur proposition de madame Johanne Laliberté, l'ordre du jour est adopté avec l'ajout des points suivants : 10.1 Forum des présidents des comités EHDAA, 10.2 Compressions budgétaires et 10.3 Campagne de sensibilisation sur l'hypersexualisation.

Adopté.-

3. VÉRIFICATION DU QUORUM

Les membres présents confirment le quorum.

4. LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 6 NOVEMBRE 2013

Une lecture préalable du compte rendu du 6 novembre a été faite par les membres. Sur proposition de madame Nathalie Tremblay, le compte rendu est adopté avec les petites corrections au niveau des numéros de points traités lors de la rencontre.

Adopté.-

5. SUIVI AU COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 6 NOVEMBRE 2013

Aucun suivi. Seulement quelques questions de précisions sur certains points pour les membres absents lors de la rencontre.

6. ORGANISATION PRIMAIRE ET SECONDAIRE DES SERVICES À LA CLIENTÈLE EHDAA 2014-2015

Dépôt de documents.

Madame Caroline Isabelle présente les documents remis dans la chemise des membres. Elle présente d'abord l'échéancier primaire ainsi que les formulaires à remplir pour l'organisation des services aux élèves HDAA au primaire pour 2014-2015. Madame Isabelle rappelle aux membres que ces formulaires ont pour but de permettre aux Services éducatifs, complémentaires et particuliers de planifier les services de soutien direct nécessaires pour répondre, en partie, aux besoins de la clientèle EHDAA. Ces formulaires servent à adresser des demandes de services supplémentaires à ceux déjà offerts par l'école (par exemple, les services d'orthopédagogie de l'école, l'allocation de soutien pédagogique, les mesures financières telles que la SIAA, etc.). La date de dépôt des documents est le 21 février, soit après la période d'inscription des élèves. Elle précise que ces formulaires doivent toujours être accompagnés des plans d'intervention des élèves et des documents pertinents à l'analyse de leur situation. Les formulaires présentés sont les suivants : SC-1415-01 – Relevé de la clientèle EHDAA 2014-2015, SC-1415-02 – Soutien à l'intégration pour les nouveaux élèves à valider, SC-1415-08 – Passage primaire/secondaire, SC-1415-05 – Relevé des élèves code 12 et code 21 intégrés au primaire (fin juin 2014), SC-1415-03 – Relevé des élèves en classe d'adaptation scolaire, SC-1415-04 – Demande d'admission en classe d'adaptation scolaire et SC-1415-11 – Formulaire de dépistage des difficultés de langage.

Par la suite, madame Caroline Isabelle présente le nouveau « *Guide à l'intention des directions d'école pour l'organisation des services à la clientèle EHDAA en classe d'adaptation scolaire primaire* ». Ce guide explique la démarche d'analyse des demandes d'admission en classe d'adaptation scolaire au primaire. Les membres en profitent pour se renseigner sur le passage au secondaire et le cheminement particulier. Mesdames Caroline Isabelle et Sonia Goupil mentionnent que des parallèles peuvent être faits entre les deux. Les parents de l'élève qui fera son passage en cheminement particulier au secondaire doivent être associés à la démarche le plus tôt possible et il est souhaitable qu'ils collaborent à ce classement si nous voulons obtenir des résultats concluants auprès du jeune.

Enfin, madame Caroline Isabelle présente l'échéancier secondaire et les formulaires se rattachant à l'organisation scolaire des élèves HDAA au secondaire. Contrairement au primaire, les formulaires doivent être retournés aux Services éducatifs, complémentaires et particuliers pour le 30 avril 2014. L'ensemble des formulaires a été modifié afin de réduire au minimum la reddition de compte demandée aux directions. Les formulaires déposés sont les suivants : SC-1415-06 – Relevé des élèves en classe de formation à l'autonomie, SC-1415-10 – Relevé personnalisé de la clientèle EHDAA au secondaire et le SC-1415-07 – Déclaration des services de soutien offerts en classe ordinaire (pour le 30 septembre 2014).

7. ALLOCATIONS RELATIVES AUX TRAVAUX DES COMITÉS DE DISCUSSIONS POUR LES ÉLÈVES HDAA (ANNEXE XI DES ENTENTES NATIONALES) – MESURE 30320 :

7.1. MESURE 30321 – SOUTIEN À L'INTÉGRATION À LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES

Dépôt de document.

Madame Caroline Isabelle dépose aux membres la note de service adressée aux directions des écoles primaires et secondaires servant à décrire la mesure. Cette allocation supplémentaire aide à soutenir l'intégration à la formation générale des jeunes pour l'année scolaire 2014-2015. Il a été convenu avec les directions d'école que cette mesure allait être distribuée au sein des écoles afin d'ajouter des ressources enseignantes en service direct à l'apprentissage des élèves, dans le cadre de la mise en place de la RAI.

7.2. MESURE 30331 – APPUI AUX ENSEIGNANTS PAR L'AJOUT DE RESSOURCES ÉDUCATIVES

Madame Caroline Isabelle présente cette allocation supplémentaire. Cette mesure vise à fournir un soutien aux enseignants qui accompagnent des élèves à risque de décrocher ou ayant des besoins particuliers. Elle contribue au développement professionnel continu des enseignants, notamment par le recours à la concertation entre les enseignants et les professionnels dans la mise en place de stratégies d'intervention reconnues efficaces par la recherche. Dans le cadre de cette mesure, nous avons ajouté les services suivants : libération d'une enseignante pour aider les conseillères pédagogiques dans l'implantation de la RAI à raison d'une journée par cycle; ajouté 16 jours à une conseillère à l'éducation préscolaire pour offrir de la formation, entre autres, sur le lien d'attachement (et la libération des enseignants qui y participeront); ajouté des jours de travail dans la tâche d'un psychologue dans le cadre d'un projet portant

sur les fonctions exécutives (et la libération des enseignants qui y participeront); et enfin, ajouté 20 % de service en psychoéducation dans les écoles primaires du pôle 1 afin de pouvoir offrir conseil et support aux élèves et aux enseignants (rôle-conseil aux enseignants et ateliers de développement des habiletés sociales aux élèves du préscolaire/premier cycle).

8. PLAN D'ACTION POUR PRÉVENIR ET TRAITER L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE (LOI 56)

Madame Caroline Isabelle explique aux membres du comité où la Commission scolaire de la Côte-du-Sud en est rendue dans la mise en œuvre du Plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence à l'école (PAV). Elle confirme que l'ensemble des écoles a mis en place leur plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école. Le comité local promotion/prévention de la commission scolaire planche actuellement sur des outils pouvant soutenir les écoles dans leurs actions préventives. Actuellement, nous sommes à travailler sur le document d'information aux parents et sur une affiche à déployer dans les écoles afin de rappeler les étapes de la méthode d'intervention A.I.D.E.R. (méthode d'intervention sur le champ pour stopper la violence et l'intimidation en 5 étapes).

9. COMITÉ DE PARENTS

Madame Amélie Pelletier informe les membres des sujets traités lors du comité de parents. Dans les sujets touchés, notons : le calendrier scolaire, les critères de sélection pour le choix d'une direction d'école (information sur le processus), la formation offerte par la fédération des comités de parents sur le conseil d'établissement, l'état de situation (signature) de la convention de partenariat et les conventions de gestion et de réussite éducative, la consultation sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud 2014 à 2017 et enfin, les compressions budgétaires à venir.

10. AFFAIRES DIVERSES

10.1 Forum des présidents des comités EHDAA

Dépôt de document.

Madame Amélie Pelletier remet aux membres le compte rendu du forum tenu le 1^{er} février 2014. Ce forum a traité, entre autres, du fonctionnement des comités EHDAA dans les différentes commissions scolaires et du commissaire représentant les parents EHDAA à venir avec les prochaines élections (novembre 2014).

Madame Pelletier en profite pour nous informer que le conseil est maintenant réduit à 11 commissaires au lieu de 19, comme il était composé par les années passées.

10.2 Compressions budgétaires

Mesdames Amélie Pelletier et Caroline Isabelle informent les membres (et les consultent) sur le projet de plan de retour à l'équilibre budgétaire pour la prochaine année. Madame Pelletier explique aux membres les motifs entourant le dépôt de ce projet; les coupures exigées par la ministre des dernières années, le déficit budgétaire de la commission scolaire de l'année passée. Madame Caroline Isabelle présente brièvement, pour sa part, l'ensemble des hypothèses de compression.

Suite à cette présentation, les membres souhaitent soumettre au conseil des commissaires pour leur prochaine réunion de février, la résolution suivante :

ATTENDU le processus de consultation des différentes instances de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud au sujet du document de travail sur le Projet de retour à l'équilibre budgétaire.

ATTENDU la situation financière actuelle de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud.

ATTENDU les coupures imposées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans les dernières années.

Il est résolu à l'unanimité que le COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud dépose l'avis suivant au conseil des commissaires :

QUE la coupure suggérée de 485 000 \$ dans l'allocation du soutien pédagogique à l'élève, ainsi que tout ce qui touche les services directs aux élèves soit conservé à la position la plus éloignée possible dans la liste des coupures prévues.

QUE le CCSEHDAA réitère sa position, et ce, en appui aux différentes instances et fédérations se prononçant dans le même sens, de dénoncer les coupures gouvernementales dans le monde de l'éducation.

Adopté à l'unanimité.-

10.3 Questions diverses

Madame Caroline Isabelle présente la nouvelle campagne de sensibilisation sur l'hypersexualisation de l'Entente spécifique sur l'égalité entre les femmes et les hommes en Chaudière-Appalaches. Elle présente également les objets promotionnels qui seront acheminés dans les écoles ainsi que les outils de prévention qui seront remis aux professionnels des écoles. Un colloque régional sur l'hypersexualisation se tiendra à Sainte-Marie-de-Beauce au Centre Caztel, le 9 avril 2014. Ce colloque s'adresse autant aux intervenants qu'aux parents; l'invitation est lancée. Madame Isabelle fera suivre aux membres l'invitation ainsi que la publicité de la campagne.

10.4 Journées de la persévérance scolaire

Madame Johanne Laliberté en profite pour annoncer les journées de la persévérance scolaire qui se tiendront du 10 au 14 février 2014.

11. CORRESPONDANCE

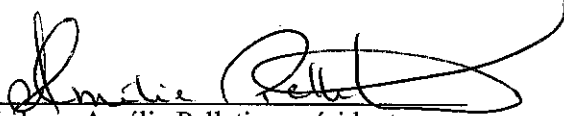
Aucune correspondance.


12. DATES DES PROCHAINES RENCONTRES

La prochaine rencontre sera le 23 avril 2014 et se tiendra à l'école secondaire Louis-Jacques-Casault, à Montmagny. Madame Sonia Goupil profitera de cette rencontre pour nous faire visiter les salles de classe des parcours de cheminement particulier et les installations du CFA.

13. FIN DE LA RENCONTRE

La rencontre prend fin à 21 h 40, proposée par Madame Élane Boulanger.


Madame Amélie Pelletier, présidente


Madame Caroline Isabelle, secrétaire par intérim



Commission scolaire
de la Côte-du-Sud

PLAN DE RETOUR À L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

ATTENDU le processus de consultation des différentes instances de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud au sujet du document de travail sur le Projet de retour à l'équilibre budgétaire.

ATTENDU la situation financière actuelle de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud.

ATTENDU les coupures imposées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans les dernières années.

IL EST PROPOSÉ par Mme Amélie Pelletier et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** que le **COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE** de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud dépose l'avis suivant au conseil des commissaires :

QUE tout ce qui touche les services directs aux élèves soit conservé à la position la plus éloignée possible dans la liste des coupures prévues.

QUE le CCSEHDAA réitère sa position, et ce, en appui aux différentes instances et fédérations se prononçant dans le même sens, de dénoncer les coupures gouvernementales dans le monde de l'éducation.

Présidente du comité EHDA

10 janvier 2014

Date

